CONDITIONS :

DIX PIASTRES PAR AN—payable six mois d'avance.

Aucun abonnement ne sera reçu à moins que les arrérages ne soient payés, et à moins que celui qui voudra suspendre son abonnement, n'en ait fait connaître son intention par écrit au BUREAU DE L'ABEILLE, huit jours avant l'expiration du semestre courant.

Les avis se publieront ANGLAIS ET EN FRANCAIS, à raison d'une piastre par carré de chaque langue pour la première insertion, et 50 cents pour les insertions subséquentes. Le carré est de DIX LIGNES, ou moins.

Les avis dont le nombre d'insertions ne sera pas limité, seront publiés jusqu'à ce qu'on les arrête, aux frais de ceux qui les auront commandés.

On prend des abonnements à l'année, pour publier les avis, à des prix raisonnables.

Aucun abonnement pour la campagne ne sera reçu à moins qu'on n'indique quelqu'un en ville chargé de payer régulièrement. Les lettres adressées à l'Editeur doivent être affranchies ; dans le cas contraire, elles resteront à la poste.

POUR MADISONVILLE ET COVINGTON.

Le bateau-à-vapeur, du marcheur, CORSAIRE, capitaine BIGLEY, partira du *Rail-Road* tous les Dimanches, à 9 heures du matin, et revendra dans la même soirée. Il partira également du *Rail-Road* tous les Mercredis, à 9½ heures du matin, pour Madisonville, et de là, en remontant la rivière, il ira à un mille de Covington, et sera de retour ici le lendemain Jeudi. Ce bateau ayant été acheté expressement pour faire les voyages de lac, continuera à l'avenir à faire le trajet entre Covington, Madisonville et la Nouvelle-Orléans. Dans l'intervalle des jours de passage, le propriétaire du bateau se chargera de renouveler les cajeux de bois, planches et autres matériaux.

Les personnes qui voudraient passer sur ce bateau le Dimanche, sont requises de se trouver au Rail-Road, à huit heures et un quart du matin, pour entrer dans les charriots.

Le soussigné sollicite respectueusement l'encouragement du public.

23 août—3m WM. BAGLEY.

LIGNE DE PAQUEBOTS.

☞ Dans la vue de faciliter les communications entre cette ville et New-York, une nouvelle ligne de paquebots, composée des navires suivans, vient d'être établie.

LES DEPARTS SERONT COMME SUIT :

NAVIRE LOUISVILLE,
CAPITAINE PRICE.

De la Nouvelle-Orléans.	*De New-York.*
20 Novembre,	13 Octobre,
5 Février,	28 Décembre.
20 Avril,	13 Mars,
5 Juillet,	28 Mai,
20 Septembre,	13 Août.

NAVIRE NASHVILLE,
CAPITAINE RATIBONE.

De la Nouvelle-Orléans.	*De New-York.*
5 Décembre,	28 Octobre,
20 Février,	13 Janvier,
5 Mai,	28 Mars,
20 Juillet,	13 Juin.
5 Octobre,	28 Août.

NAVIRE NATCHEZ,
CAPITAINE REED.

De la Nouvelle-Orléans.	*De New-York.*
20 Décembre,	13 Novembre,
5 Mars,	28 Janvier,
20 Mai,	13 Avril,
5 Août,	28 Juin,
20 Octobre,	13 Décembre.

NAVIRE CRÉOLE,
CAPITAINE PAGE.

De la Nouvelle-Orléans.	*De New-York.*
5 Janvier,	28 Novembre.
20 Mars,	13 Février,
5 Juin,	28 Avril,
20 Août,	13 Juillet,
5 Novembre,	28 Septembre

NAVIRE HUNTSVILLE,
CAPITAINE STODDART.

De la Nouvelle-Orléans.	*De New-York.*
20 Janvier,	13 Décembre.
5 Avril,	28 Février,
20 Juin,	13 Mai,
5 Septembre,	28 Juillet.
20 Novembre,	13 Octobre.

Tous les navires ci-dessus sont neufs, de la première classe et du port de plus de 500 tonneaux. Ils tirent peu d'eau ayant été construits à New-York, absolument pour ces voyages. Leurs chambres sont ornées avec la plus grande élégance. On y trouvera toujours des approvisionnemens de tout genre et de première qualité, et rien ne sera négligé pour la commodité et l'agrément des passagers.

Ces paquebots sont commandés par des capitaines expérimentés dans ces voyages et qui feront tous leurs efforts pour satisfaire. Ils seront toujours remorqués par des bateaux-à-vapeur, en montant et en descendant le fleuve, et la plus grande ponctualité sera observée dans les jours de départ. Pour frêt ou passage, s'adresser à

FOSTER & HUTTON.

☞ Ces paquebots ne prendront qu'autant de passagers qu'il y a de cabanes. 10 nov.

POUR NEW YORK—(*Paquebot du 5 Février.*)
[Ligne de la Louisiane et de New York.]

Le navire CRÉOLE, capit. Page, partira comme dessus. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord, ou à [23 janv] FOSTER & HUTTON.

POUR LE HAVRE.

Le navire fin voilier la LOIRE, capit. Boulanger, partira sans délai, le 2 février. Pour fret ou passage, s'adresser à

JULES LE BLANC,
23 janv rue Royale, No. 103.

POUR BALTIMORE.

Le brick fin voilier, HOPE, doublé et chevillé en cuivre, capit. Galt, partira positivement dimanche prochain. Pour fret ou passage, s'adresser à HARRISON BROWN & CO,
23 janv rue Royale, No. 117.

POUR LE HAVRE.

Le navire NEVA, capit. Thomas Lord, partira sous peu de jours. Pour fret ou passage, s'adresser à F. PERRET,
22 jan rue Toulouse.

POUR TAMPICO.

La goëlette ELIZA THOMAS, capitaine Butler, partira Vendredi prochain 18 du courant, pour le dit port. Pour frêt de quelques barils, ou passage, s'adresser à bord ou à

17 janv J. DUFART.

POUR LIVERPOOL.

Le navire de première classe, NESTOR, cap. J. Parrott, doublé et chevillé en cuivre, désire trouver de 3 à 400 balles de coton, pour compléter son chargement, et quelques passagers; s'adresser à
15 jan I. OGDEN & CO.

POUR LE HAVRE.

Le Navire première classe, LEXINGTON, cap. Sam'l. Atkins, doublé et chevillé en cuivre, désire trouver 400 balles de coton pour compléter son chargement ; s'adresser à
15 jan I. OGDEN & CO.

POUR BOSTON.

Le Brick, doublé en cuivre, COMMISSARY, capitaine Rundolett, partira sans délai. Pour fret ou passage s'adresser à
15 janv LINCOLN & GREEN.

QUINCAILLERIE ET USTENSILES MARITIMES

Place de la Levée, No. 42, faubourg Marigny.

EN vente chez le soussigné à des prix modérés, un assortiment général de quincaillerie domestique et étrangère, les ordres des personnes qui Phoneront de leur confiance seront ponctuellement exécutés.

20 janv—* F. SAUTON.

RIZ.—Le soussigné offre à vendre, en débarquement de la goëlette Elizabeth, venant de Charleston, 202 boucauts et 47 demi-boucauts RIZ.

F. H. PETITPAIN,
7 janv Encoignure Chartres et Toulouse.

VR. ROUMAGE offre à vendre les articles suivans, qui sont en débarquement,

200 douzaines vins de Champagne mousseux, blancs et rouge, par caisses de 2, 4, 5, et 6 doux; par paniers de 12 et 6 bouteilles, et par demi paniers de 12 demi bouteilles.

Toutes les vins étant garantis de 1ère. qualité et seront vendus à très bas prix. 7 jan

PLACE EN MARRONNAGE.

DIX piastres de récompense seront données à celui qui fera conduire à la geole, ou chez le soussigné, la négresse MARIANNE, alias URINA, âgée de 20 ans; taille moyenne, forte constitution; elle parle l'Anglais et le Français, et est très timide en parlant à une personne blanche. Elle était vêtue d'une robe de cotonnade bleue, un mouchoir rouge au cou, et allait nu-pieds. Elle vendait du lait l'été dernier. Elle s'est absentée depuis le 20 du mois dernier, et elle a été vue depuis dans la rue de l'Esplanade.

Les capitaines de navires, bateaux à vapeur et autres, sont prévenus de ne pas la recevoir à leur bord.

A. LARA,
Faubourg Marigny, encoignure des rues Victoire et Espagne. 16 janv

400 ROULEAUX Toile d'Emballage mince et très belle, convenable pour le marché de Charleston, à vendre par

20 janv FOSTER & HUTTON.

TRAITES sur France, à vendre par
24 janv J. MAGER.

PORC.—300 barils porc, première, seconde et troisième qualité, en débarquement et à vendre par

TOURNE & BECWITH,
Nouvelle Levée, No. 15

VENTES A L'ENCAN.

PAR JACOB LEVY.

MARDI, 12 du courant, il sera vendu par ordre de la cour des preuves dans la ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans, pour compte de la succession W. W. M'Donough, à 11 heures, à l'ancienne résidence du défunt dans la rue St. Joseph entre les rues Foucher et Tchoupitoulas, la maison et le mobilier consistant en tables, buffets et matelas, gardes-robes, chaises, ustensiles de cuisine, livres et autres articles; aussi 3 chevaux, 11 mules 4 charettes, harnais &c., à peu près 60 cordes de bois et différents autres articles.

Conditions.—Toutes sommes au-dessous de 100 dol. au comptant; toutes sommes au-dessus, à 60 jours de crédit en billets endossés à satisfaction. 4 fév

PAR ISAAC L. McCOY.

EN vertu d'une autorisation de l'hon. Cour de paroisse, il sera vendu à la bourse, lundi, 4 mars prochain, les esclaves suivants, dont M. Olivier Jackson a fait cession à ses créanciers, savoir :

FREDERICK, âgé de 19 ans, excellent garçon de bureau et domestique de maison.

ARCHY, âgé de 17 ans, do. do.

WILLIS, âgé de 14 ans, bon domestique de maison.

MELISSA, âgée de 12 ans do. s'est absentée une fois.

Conditions—6 mois de crédit en billets endossés à satisfaction et hypothèque spéciale. 4 fév

PAR ISAAC L. McCOY.

EN vertu d'une autorisation de l'hon. Cour de paroisse, il sera vendu, mardi, 12 février, à 10 heures du matin, à l'encoignure des rues d'Amour et des Grands Hommes; faubourg Marigny-

Différents meubles, consistant en chaises, tables, buffets &c. dont Olivier Jackson a fait cession à ses créanciers.

Conditions : comptant. 4 fév

PAR H. J. DOMINGON.

IL sera vendu à la bourse, Hewlett, le vendredi 1er. mars prochain, à midi, la négresse nommée JULIENNE, créole, âgée de 18 ans, bonne domestique de maison, provenant de la succession de feu Marcelin Garnier:

Conditions :—$105 comptant, $300 payables le 13 septembre prochain et la balance à 4 mois, en billets endossés et hypothèque jusqu'à parfait paiement.

30 janv—15,3ps.

PAR F. DUTILLET.

EN vertu d'un ordre de la Cour des Preuves dans et pour cette ville et Paroisse d'Orléans, en date du 10 Janvier 1833.—Il sera vendu le lundi, 18 février prochain au café de la Nouvelle Bourse, à l'heure de midi, la propriété suivante, dépendante de la succession de feue *Rosette Rousève, f. de c. l.*

Un lot de terre situé en cette ville, mesurant (au pied Français) 60 pieds de face à la rue St. Claude, entre les rues du Quartier et de l'Esplanade, sur 120 pieds de profondeur, ensemble les bâtisses qui s'y trouvent, ainsi qu'une quantité d'arbres fruitiers.

Conditions:—Un quart comptant, et le reste à 1, 2 et 3 ans; billets par coupons, endossés à satisfaction, et assurés par hypothèque spéciale.

L'acte de vente, aux frais de l'acquéreur, sera passé en l'étude de M. Octave de Armas, notaire public.

16 janv—10, 2ps.

A VENDRE.—Par les soussignés, un grand assortiment de bois de charpente, bois de chauffage, frêne chêne et pin ; charbon, sable blanc, briques du pays et briques à feu; brai, goudron.

5 jan C. GUESNARD & ALPUENTE, au Basin,

$25 PIASTRES DE RECOMPENSE.

PARTI marron depuis le 10 décembre, de chez les soussignés, faubourg Lacourse, un jeune nègre nommé HARRY, taille de 5 pieds 5 pouces, bien constitué; parlant un peu français, et depuis deux ans et demi dans le pays. La récompense ci-dessus sera payée à la personne qui arrêtera ledit nègre et qui le conduira aux propriétaires, ou qui le logera dans la geôle de cet état.

Les capitaines de navires, de bateaux-à-vapeur et autres embarcations, sont prévenus de ne point donner asile au dit esclave, sans encourir les peines voulues par la loi.

30 jan—30 SILVESTRE & FILS.

BANQUE DE LA CITE,
NLLE ORLEANS, LE 21 JANV. 1833.

LES actionnaires de cette Institution sont prévenus qu'une somme de quinze piastres par action devra être payée le 1er. Mars prochain, ou dans les dix jours suivans, et que d'après la 2de. section de la Charte, les actionnaires qui manqueront d'acquitter aucun des termes prescrits pour le paiement des actions, perdront toutes les sommes qu'ils pourraient avoir payées antérieurement.

23 janv H. LAVERGNE, Caissier.

DE LA MOURLIERE, rue Royale No 254, a l'honneur de prévenir ses amis et les personnes qui voudront bien lui accorder leur confiance, qu'il tient à des prix très modérés, toute espèce de liqueurs françaises, ainsi que le véritable *kirschwasser*, et extrait d'absynthe suisse désirant augmenter sa clientelle, il se contentera d'un très modique bénéfice.

On peut lui faire des demandes par lettres; et en indiquant l'adresse par rue et numéro, on sera servi de suite.

23 janv

ON a l'honneur de prevenir les Dames et Messieurs de la Nouvelle-Orléans, que l'exposition des grands serpents

L'ANACONDA,

Et le BOA CONSTRICTEUR, ou grand serpent de Java, le plus gros après l'Anaconda, et dont les habitudes sont tout-à-fait les mêmes, ne restera plus ouverte que peu de temps, au coin de la rue Jefferson et de la Levée—l'entrée est dans la rue Jefferson.

N. B. On donnera le meilleur prix pour toute espèce d'animaux oiseaux et reptiles étrangers.

Heures de l'exposition, de 10 heures du matin jusqu'à 9 heures du soir—Prix d'entrée 25 cents, les enfans au-dessous de 12 ans paieront moitié prix. On ne fume pas dans la salle d'exposition. 23 janv.—1m

COUR DE PAROISSE pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans.— *Dans l'affaire de Bedford, Breedlove et Robeson* contre *leurs créanciers.*—Sur motion de T. H. McCales, avocat, *des insolvables, en présentant un* tableau de distribution dans ce cas, il est ordonné que toutes personnes intéressées déduiront dans les 10 jours, à partir d'aujourd'hui, leurs motifs d'opposition à ce que le dit tableau ne soit par homologué et les fonds distribués en conséquence. FRED. BUISSON,
4 fév—10 greffier.

COUR DES PREUVES *pour la ville et paroisse* de la Nouvelle Orléans.—Vendredi, 25 janvier 1833—Présent l'hon. Chs. Maurian, juge.—*Succession de John Bayark.*—Sur motion de John Chenereddy, avocat de Robert Langmiur, curateur de cette succession, et sur enrégistrement d'un compte de l'administration du dit curateur ; Il est ordonné par la Cour, que les créanciers de la dite succession et toutes autres personnes que cela peut concerner, aient à déduire, sous dix jours de la présente date, les raisons pour lesquelles le dit compte ne serait pas homologué et approuvé, et le dit curateur déchargé de ses fonctions. Extrait des minutes.

26 janv S. BLOSSMAN, dep, rég.

MAGASIN DE MEUBLES.

GEORGES WHITNEY, rue de la Douane, No. 21, a l'honneur de prévenir le public qu'il vient de recevoir une jolie addition à son fonds de meubles et de chaises, consistant en partie des articles suivants, savoir: buffets, secretaires, bibliothèques, bureaux, commodes, tables à manger, tables à jeu, tables à ouvrage de dames de différentes formes, tables à toilette et porte-cuvettes, chaises l'acajou, d'érable canapé, de cannes et d'herbages, chaises de fantaisie et de Windsor et de toutes façons; aussi des fauteuils à ressort, chaises à balancier et berceuses; glaces et miroirs &c. &c.

Les personnes qui désirent acheter sont priées de passer à l'établissement, les meubles sont faits des meilleurs matériaux, la main-d'œuvre en est supérieure et les prix sont modérés. 4 fév.

SERRURES FRANCAISES—6 caisses assorties de 4 à 10 pouces justement reçues et en vente chez

P. E. & O. SORBE,
22 jan No. 119 rue Royale.

LES soussignés viennent de recevoir et offrent à vendre, 189 sacs café de la Havane, première qualité ; 50 bts. sucre dito. [22 janv] THEOD. NICOLET & Co.

LE soussigné ayant pris en société son frère Samuel Toby et Louis Théodule Chalon, les affaires seront conduites, à partir de ce jour, sous la raison de THOMAS TOBY & Co.

THOMAS TOBY.
Nouvelle-Orléans, 1er. janvier 1833. 3 janv—☞

TRAITES sur Paris et New York, à vendre par
22 janv THEOD. NICHOLET & Co.

BRIQUES—80,000 Briques allemandes, en débarquement et à vendre par,
22 janv LINCOLN & GREEN.

CAFE, 300 sacs café, en débarquement de la goëlette Eagle, de la Havane, à vendre par
22 janv A. QUERTIER et BOUTIN

FOIN.—166 balles Foin du Nord, en débarquement du brick Pleiades, de New York, à vendre par
22 janv FOSTER & HUTTON.

VENTE PAR LE SHERIFF.—*Valery Delassise* contre *John Doherty & Wm. Doherty.*—En vertu d'un ordre de saisie à moi adressé par l'honorable Cour du Premier District Judiciaire, il sera vendu comptant à la Cour de Paroisse de Jefferson, à 1 heure de l'après-midi, le 1er. de mars prochain, les propriétés suivantes, savoir: le bail d'une portion de terrain, située sur la batture du faubourg Lavudais, avec le moulin à eau à scier et toutes les constructions qui sont dessus, il a y aussi une bonne maison d'habitation en bois de cyprière, ayant quatre appartements et susceptible d'être transportée en partie sans être endommagée; l'acheteur aura le droit de tout emporter des lieux, à l'expiration du bail, c'est-à-dire, la machine et la maison, le bail est pour dix-huit mois encore, à partir de ce jour au loyer de $20 par mois, payables 4 fois par an, la provision de cyprière sera vendue en même temps.

Paroisse de Jefferson, 28 janvier 1833.

29 jan J. CHARBONNET, shériff.

VENTE PAR LE SHERIFF.

David Adams contre *Wm. Doherty.*

PAR ordre de saisie à moi adressé par l'honorable la Cour du premier District judiciaire, il sera vendu comptant, à la cour de Paroisse de Jefferson, faubourg Lafayette, à l'heure de l'après-midi, le 8 mars prochain, un morceau de terre situé dans la paroisse de Jefferson, à environ 4 milles au dessus de la Nouvelle-Orléans, sur la rive droite du Mississipi, mesurant deux arpents de face sur la route publique, le long du bord du fleuve, sur 5 arpents de profondeur, à partir en direction parallèle de la ligne de la route la place éloignée de la rivière ; le tout formant un parallélograme à angler droite, borné d'un côté par la propriété de C. F. Visinier, et de l'autre et par derrière par la plantation de L. C. Delery. Aussi, tout le terrain entre la dite route publique et le bord du fleuve, et non compris dans la description ci-dessus ; avec le droit à la batture nouvellement formée, ou qui le sera ci après, et les bâtisses et constructions, droits et privilèges appartenant à dite propriété. *Pour payer et satisfaire à la demande du plaintiff.*

Paroisse de Jefferson, 2 février.

4 fév JOQUE CHARBONNET, jr. Sheriff.

TALANAVIT, encoignure des rues Bourbon et Dauphine, offre à vendre les objets suivants, reçus par les derniers arrivages de France et du nord, savoir:

200 paniers guignolet d'Anger, 50 do. anisette superfine de Bordeaux, 50 do. Champagne mousseux, 1ère. qualité, 500 bouteilles fraises, framboises, mûres, cerises et groseilles (de Colin), 200 do. sirop de fraises et de groseilles, 800 do. sirops assortis, vinaigre, orgeat, limon, annanas, fleur d'orange, 1200 do. liqueurs surfines assorties, 200 jarres confitures de la Havane, bien assorties, 191 pots en porcelaine et en verre gelée de groseille, 3 barils confitures de gouyave en boîtes, 100 boîtes fruits cristalisés, 300 boîtes en ferblanc sardines à l'huile et au beurre (de Colin), 150 do. pâtés truffés et conserves variés, (de Colin), 100 caisses pruneaux secs de Bordeaux, 250 fromages de Hollande, tête de maure, 6 meules fromage de Gruyère en boîtes de plomb, 60 milliers cigarres de la Havane, 1ère. qualité, (trabuces), 80 milliers do. (fabrique de Sylva & co.), 200 pots moutarde française de Maille, 50 caisses fruits à l'eau vie de Bordeaux, 30 caisses fruits au vinaigre, variétés, do. 50 caisses anchois et olives, salaisons de Marseille, 6 caisses eau de fleur d'orange triple, de Grasse, 6 caisses essence de vinaigre aromatique, anti-pestilantiel, 10 demi quarts vin de Porto, 1ère. qualité, 1200 jambons enveloppés, de Cincinnati, marque W., 700 ficelle, 25 douz. encre de Guyot, indélébile et luisante, 250 saucissons de Lyon et de Marseille, 30 grosses veilleuses mèches à l'esprit de vin, 2 malles poudres odoriférentes pour la toilette, 25 douz. pommade assortie, 25 douz. savon de toilette, 50 doub. Eau-de-Cologne, flacons façonnés, 200 caisses vin de Bordeaux, de divers crus, 25 caisses vin du Rhin, de premiers crus. Et généralement toute espèce d'épicerie pour fournitures des familles, batiments et bateaux-à-vapeur.

Les ordres pour la ville et la campagne seront exécutés avec zèle promptitude et aux prix les plus modérés. Emballage gratis. 1 fév.

$10 DE RECOMPENSE.

PARTI marron de chez le soussigné, depuis environ un mois, le nègre américain nommé TOM, âgé d'environ 28 à 30 ans, fortement constitué, marqué de la petite vérole et affecté d'un rhumatisme qui le fait fortement boiter en marchant. Lorsqu'il s'est absenté il était vêtu d'une veste de chasse bleue avec boutons de métal, d'un pantalon de cotonnade bleue, et d'une chemise de flanelle rouge; il porte une ceinture en cuir autour du corps. Il travaillait habituellement à arrimer des bateaux-à-vapeur et autres bâtiments. La dite récompense sera payée à quiconque le logera à la geole de cette ville ou le ramènera au domicile ci-après indiqué. LANAVIT,
31 janv Encoignure des rues Bourbon et Dauphine.

EXTRAIT D'ABSYNTHE SUISSE, première qualité, grandes bouteilles, à vendre à bas prix, par F. PERRET, rue Toulouse, No. 59.

Aussi : 164 actions de la Banque de Cité. 31 janv

LES soussignés ayant dissous l'association qui existait sous la dénomination de W. Fadeuilhe & co., dorénavant l'établissement rue de Chartres, No. 137, à côté de la bourse, sera conduit par W. Fadeuilhe, et P. J. Salvetat conduira celui de la rue de la Douane, No 11, en face de M. Walton, carossier. On trouvera dans les deux établissements, une riche variété de fournitures de maison consistant en beaux papiers et bordures, paysages à figures, colonnes avec jolis franges, galons, glans, et cordons en soie pour lits et sonnettes, ornements dorés de tout genre, fauteuils et chaises en grande variété, matelats en crin et en mousse, lits de plume et oreilles; ainsi qu'une variété d'autres objets.

W. FADEUILHE,
22 jan P. J. SALVETAT.

MAGASIN DE MARBRES DE CHEMINÉE.

Rue Bienville No. 59.

LES soussignés reçoivent des manufactures de New York et tiendront constamment en vente un assortiment générale de montures, de cheminée en marbre d'un travail superieur et des modèles les plus nouveaux, des meilleurs marbres égyptiens, Italiens, Irlandais et Americains. Aussi des monument, tombs et pierres tumulaires, des seuils et linteaux moulés simples; des façades de marbres, des pierres de foyers et de limites; du platre de Paris, du ciment hydraulique et Romain ; avec un assortiment superbe de grilles montés en bronze et simples, sur les patrons les plus nouveaux et les plus a comode, avec des trumeaux et garde-feux; le tout a des prix très modérés. *Ils ont des ouvriers du premier ordre pour écrire les inscriptions et fixer les ouvrages ci-dessus.*

JAMES KAIN.
JOHN STROUD.

De l'ancienne raison de société François & James Kain.
23 janv

MADAME FESSARD, accoucheuse, élève de la maison Royale d'accouchemens de Paris, chef de théorie et de pratique en son art à la dite maison, munie d'un diplôme de la faculté de Médecine de la même ville, et d'un autre diplôme de la faculté de Médecine Belge, a l'honneur de prévenir les personnes susceptibles d'avoir besoin des secours de son art, qu'elle se fera toujours un sensible plaisir de les leur prodiguer avec exactitude—Sa demeure est rue St. Louis, No. 185. 4 janv—☞

600 BOUCAUTS SUCRE et 6,000 gallons de mélasse, à vendre par BLANC & BRUGIER, sur les habitations près de la ville. 4 janv.

ON désire connaître la demeure de M. Marron, arrivé du Havre par le Louisville, le mois dernier.

ESTEVANEL & COURVAL,
24 déc 24 Nouvelle-Levée, No. 6.

MME. GRANET, ayant ouvert son établissement, a l'honneur de prévenir les parens que les heures de classes pour les *externes* sont de 8 *heures à 2½ heures* le matin et de 4 à 6 le soir ; congé le jeudi après 2½ heures.

Mme. Granet profite de cette occasion pour assurer les parens de ses élèves qu'elle sera toujours prête à écouter les observations qu'on voudra bien lui faire et que, se rendant à celles qui lui ont déjà été faites, elle a fait les changemens suivans dans les conditions de sa pension : les prix restent les mêmes, excepté que le dessin est inclus dans le prix de la *pension* et de la *demi-pension.*

Le *Piano* et le chant sont réduits de $30 à $25 par quartier.

Les parens sont libres de se charger du blanchissage et du raccommodage du linge de leurs enfans, ou de laisser ce soin à l'établissement moyennant $20 pour les dix mois.

11 janv.

TRAITES sur Marseille, Bordeaux et Paris, à vendre par JULES LE BLANC,
23 janv rue Royale, No. 103.

JEUDI, 17 janvier, *se fera l'ouverture du* RESTAURANT DE LA BOURSE tenu, par GILLAUME, rue de Chartres, No. 119. Il a l'honneur de prévenir le public qu'il *mettra toute l'exactitude possible par* que les personnes qui l'honoreront de leur présence soient servies avec ponctualité, et par conséquent satisfaites. Il tiendra tout ce que le marché peut *fournir de meilleur* et sa cave sera pourvue des vins les plus fins et les plus exquis.

Il profite de cette occasion *pour remercier le public de la* bienveillance qu'il lui a témoignée jusqu'à ce jour, et il ose en espérer la continuation, dont il saura se rendre digne.

N. B. M. Guillaume continuera, comme par le passé, à faire des repas de commande, banquets de noces &c et prendra des apprentis en cuisine. Il aura des salons particuliers pour les sociétés. 16 janv.

AU NOUVEAU
BAZAR DE PARFUMS,
RUE ROYALE, No. 239,
(*Ci-devant magasin de L. Choisne.*)

LE soussigné informe le public qu'indépendamment de l'assortiment général de parfumerie, d'objets de toilette, de mode, de genre et de goût, pour bals, présentés, dont il a déjà donné le détail, on trouvera constamment à la *même adresse* :

De la moutarde créole préparée avec un soin particulier, à la livre, en bouteille ou à la mesure, dito à la ravigotte, au vinaigre d'Estragon &c; *dito très énergique* pour cynapismes ; vinaigre de vin blanc de Bordeaux en bouteille ou au galon ; do d'assaisonnement à l'Estragon id ; do au piment pour les huîtres.

Moutardiers en faïence, cuillières à moutarde en bois &c.

28 jan. L. EVEN.

J. P. PUTNAM, Chirurgien-Dentiste, de retour en cette ville, et désirant continuer sa profession, a l'honneur d'annoncer qu'il s'est établi rue du Canal, No. 26, entre les rues des Magasins et du Camp, dans la maison dernièrement occupée par Madame Hearsey, où il sera satisfait de revoir ses anciens habitués, et toutes les personnes qui auraient besoin de son ministère. On le trouvera chez lui depuis 9 heures jusqu'à 5 heures. 1er. jan.—6m.

VENTES A L'ENCAN.

PAR F. DUTILLET.

EN vertu d'un ordre de l'honorable cour des preuves, dans et pour cette ville et paroisse, il sera vendu, le lundi 11 mars prochain, au café de la nouvelle Bourse et à l'heure de midi, les biens ci après, dépendant de la communauté d'Antoine Cheisenaydre et de feue Céleste Frédérick, épouse legitime; savoir:

1o. UN LOT DE TERRE situé au faubourg Clouet, mesurant 32 pieds de face sur 118 de profondeur, (mesure française) borné d'un côté par Théodule Wiltz, et de l'autre par le lot de terre suivant; ensemble ses dépendances.

2o. UN AUTRE LOT DE TERRE ayant les mêmes dimensions et situé au même lieu, borné par la précédente propriété et par Bastien Cheisenaydre, avec ses améliorations.

3o. Un esclave nommé HENRY, griffe américain, âgé d'environ 30 ans, et depuis 8 ans dans le pays, un peu tonnellier, charretier, bonne pelle, *pioche* et hache.

4o. CUPIDON, nègre de nation congo, âgé d'environ 60 ans, charretier, bon sujet, sans défaut.

5o. MARIE-JOSEPH, orpheline, créole, âgée d'environ 3 ans.

Conditions.—Les propriétés foncières payables à un crédit de 1, 2, et 3 ans; et les esclaves à 6, 12 et 18 mois en billets endossés à satisfaction, et assurés par hypothèque spéciale jusqu'à final paiement.

Les actes de vente se passeront en l'étude de M. Octave de Armas, notaire public.

Et en vertu du même ordre, il sera vendu, le samedi, 10 février prochain, à 4 heures de l'après-midi, et sur les lieux, au faubourg Clouet, les biens mobiliers dépendant de la dite communauté, parmi lesquels se trouvent plusieurs bonnes veches laitières, &c.—Condition, comptant.

31 jan.—11, 2ps.

Propriété foncière de grande valeur
PAR ISAAC L. McCOY.

EN vertu d'un ordre de l'hon. Cour des Preuves, dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu le lundi 11 février prochain, à midi, au café de la bourse, pour effectuer un partage entre les héritiers de feu J. B. Lafonta, les propriétés suivantes appartenant à la dite succession, savoir :

Un 1 et entier de grande valeur, No. 25, situé dans le faubourg Lacourse, bornée par les rues St. Jean-Baptiste, Lacourse, Pacannier & Robin, ayant 300 pieds de face sur la première rue, 360 sur la 2de. 300 sur la 3me. et 300 sur la 4me. la dite propriété est située en face de la place de "l'Annonciation" et commande une des meilleures positions du faubourg. Elle sera divisée et vendue en lot pour être mieux à la convenance des acheteurs, avec toutes les bâtisses et constructions qui sont dessus, consistant d'une grande et belle maison en briques à 2 etages, anciennement occupée par M. John A. Forbes et à présent par Mme. Hepp. Il y a aussi une bonne cuisine en bois, des chambres de domestiques et 2 pigeonniers, ainsi qu'un grand et beau verger embaissant une grande variété d'arbres fruitiers de choix, aussi un beau jardin &c. Le tout selon un plan qui sera exposé au café de la bourse dans peu de jours.

Aussi, aux mêmes lieux, pour et heures, 2 autres terrains No. 3 et 12 dans l'ilet 1 No. 21 du dit faubourg.—Le No. 3 a 60 pieds de face sur la rue Religieuse entre la Course et Robin, sur 150 pieds de profondeur, borné d'un côté par la propriété de M. C. Gomez et de l'autre par la propriété de M. C. Dauphin et par derrière par le lot No. 12.—Le lot No. 12 a 60 pieds de face sur la rue St. Jean-Baptiste entre la Course et Robin et 150 pieds de profondeur, borné d'un côté par la propriété de M. P. Bailey et Catiche Dauphin et par derrière par le lot No. 3.—Les deux lots s'étendent, à travers de l'ilet, de la rue Religieuse à la rue St. Jean-Baptiste et sont immédiatement en front de la maison ci-dessus décrite.

Aussi, aux mêmes lieux, jour et heures un autre lot de terrain situé dans le même faubourg et désigné sous le No. 2 dans l'ilet No. 8, ayant 60 pieds de face sur la rue Religieuse, directement en front des deux lots mentionnés en dernier et s'étendant jusqu'à la rue Tchoupitoulas où il a 63 pieds 7 pouces de face, borné sur la ligne la plus haute par la propriété de John M. Donough, où il mesure 38 pieds et sur la plus basse par la propriété de John H. Holland, où il mesure 33 pieds 10 pouces.

Conditions.—1, 2 et 3 ans de crédit, en billets endossés à satisfaction et hypothèque spéciale jusqu'à paiement intégral. Les billets devront être faits en sommes à la concurrence des vendeurs. Les actes de vente seront passés pardevant L. T. Caire, notaire public aux dépens des acheteurs. 29 j.

PAR F. DUTILLET.

IL sera vendu jeudi, 7 février prochain, à midi, à la Bourse Hewlett, 8 ARPENTS DE TERRE, faisant face au fleuve, s'étendant dans la profondeur jusqu'au Lac ; situés dans la paroisse Jefferson, à trois lieues de la Nouvelle-Orléans et sur le bord, bornés dans la partie inférieur par l'habitation de Mme. Veuve Labarre, et faisant partie de l'habitation de M. Norbert Fortier. Cette terre est très fertile, très élevée et bien boisée et est trop bien connue pour en donner de plus amples informations. Elle sera vendue par arpent, et tout acquéreur d'un arpent aura le droit d'en prendre tout ce qui le prix.

Conditions ; 1, 2 et 3 ans de crédit, en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement.

N. B. Jusqu'au jour de l'encan, le propriétaire recevra des propositions. 22 janv.—8

AVIS INTERESSANT.

THEORIE ET PRATIQUE DE TROIS LANGUES,
(ANGLAISE, FRANÇAISE ET ESPAGNOLE.)

COMPAREES et facilement apprises, en un petit volume. Prix 75 c nts. Se vend chez les principaux libraires de cette ville. 15 jan—1m.

A VENDRE.

CANNES A SUCRE et orangers doux.—Six arpents de plant à un an, verts et jaunes, de première qualité, un millier environ d'orangers doux, de la meilleure espèce, âgé de 3 ans. S'adresser au bayou St. Jean, habitation, ALLARD et ROBERT. 19 janv.—8

ARGENT! ARGENT!

ON prête sur gage, depuis une piastre jusqu'à des sommes plus élevées, des bagues et joyaux de tout genre. S'adresser au No. 10, rue St. Louis. 18 jan—3

BANQUE DE L'UNION DE LA LOUISIANE.

UNE élection par les actionnaires dûment qualifiés de cette Banque, de six Directeurs pour servir, à partir du second Lundi de Février prochain, jusqu'au second Lundi de Février de l'année suivante, aura lieu à la Maison de Banque, le Lundi 4 Février prochain, entre 10 heures du matin et 2 de l'après-midi.

Par ordre de la Direction,
11 janv J. B. PERRAULT, *Cassier.*

LE soussigné a l'honneur de prévenir le public qu'il a transporté sa boutique de coutellerie au No. 37, rue Condé, où il se chargera de faire toute espèce d'instruments de chirurgie, et ses pour toutes d'une nouvelle invention. Il nettoie les fusils de munition et autres.

14 jan F. BRIAULT.

40,000 TUILES à crochet, débarqués du navire Helvetia, du Hâvre, et à vendre à bon marché, si on les enlève de suite de la Levée. S'adresser à

4 janv THEODORE NICOLET & Co.

900 SACS café de la Havane, en magasin, et à vendre par JOSE PRATS,
12 janv rue St. Anne, No. 52.

TRAITES sur Marseilles à vendre par JULES LE BLANC,
10 jan No. 175 rue Royale.

TRAITES sur Hâvre, Paris et Bordeaux, à vendre par JULES LE BLANC,
10 jan No. 175 rue Royale.

EN débarquement et à vendre, 50 bls. vin de Côte Rotie, 125 paniers vin de Pomard, 20 do. Chambertin. S'adresser à JULES LE BLANC,
10 jan No. 175 rue Royale.

RECEMMENT reçu, 60 caisses de citrons frais, et 14 barils de petits biscuits, à vendre par
10 jan. LINCOLN & GREEN.

LE soussigné a l'honneur d'informer le public de cette ville, qu'il a reçu, par les derniers arrivages de France, les articles suivants : Timbailles d'argent, assorties de grandeurs; huiliers do. couverts do. sucrier do. cafetières do. porte-cigarre do. tabatières do. hocets d'enfants, do.; aussi les mêmes articles en bon plaque français, plus : flambeaux dans les plus nouveaux modèles ; couteaux de table, garnies en argent ; do. de dessert, à lames et manches d'argent ; nécessaires de voyage, garnies argent ; do. de dames ; boîtes d'or, do. à musiques. Aussi, un assortiment de peignes en écaille do. en corne, nouveaux modèles. Pantouffles d'hiver, pour dames pour hommes ; cols noirs